

# 28<sup>ème</sup> RALLYE DE BLAGNAC – 6 AVRIL 2025

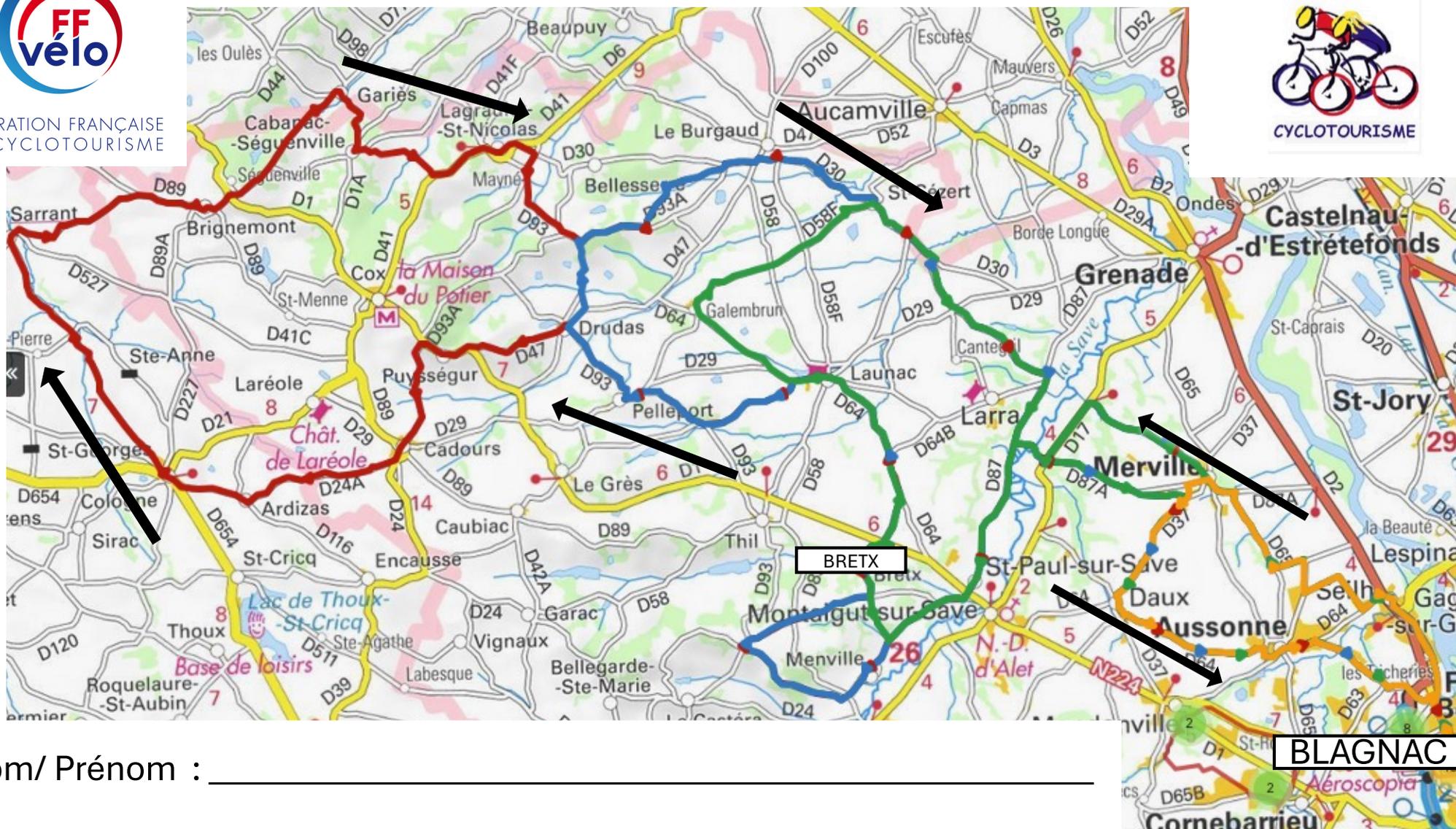


FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE CYCLOTOURISME

BLAGNAC



CYCLOTOURISME



Nom/ Prénom : \_\_\_\_\_

Club : \_\_\_\_\_

No Licence :



# 28ème Rallye Blagnacais

6 Avril 2025

PARCOURS - JAUNE - 30 kms			
LIEU	ROUTE	DIST.	KMS
Espace Andromède			
Seilh	Piste Cy. Tricheries - D2	6,00	6,00
Merville	D2 - D64 - D65	7,50	13,50
Daux	D37	4,00	17,50
Aussonne	D64	4,50	22,00
Espace Andromède	Ch de Bel Air - D2	8,00	30,00

PARCOURS - ROUGE - 129 kms			
LIEU	ROUTE	DIST.	KMS
Espace Andromède			
Seilh	Piste Cy. Tricheries - D2	6,00	6,00
Merville	D2 - D64 - D65	7,50	13,50
St-Paul/Save	Teoulets - D17 - D87A - D87	10,00	23,50
Merville	D87	3,50	27,00
<b>Bretx (Pt de C.)</b>	<b>D87 - D1G</b>	<b>10,00</b>	<b>37,00</b>
Launac	D64B - D64	5,00	42,00
Pelleport	D29 - D93 - D29	6,00	48,00
Drudas	D93	2,50	50,50
Puysségur	D47-D1	3,50	54,00
Cadours	D41	2,50	56,50
Lareole	D41	4,00	60,50
Ardisas	D41 - D528	4,00	64,50
Cologne	D528 - D116	3,50	64,00
Sarrant	D165	7,50	71,50
Brignemont	D526 - D89	5,50	77,00
Ganès	D89A - D77	4,50	81,50
Cabanac - Séquenville	D1A	2,00	83,50
Lagraulet-st-Nicolas	D41	4,00	87,50
Le Burgaud	D30	9,50	97,00
St-Cézert	D47 - D30	3,50	100,50
Merville	D30 - D87 - D87A	13,00	113,50
Daux	D37	3,50	117,00
Aussonne	D64	4,50	121,50
Espace Andromède	Ch de Bel Air - D2	7,50	129,00

**SAMU 15**  
**POMPIERS 18**

**ORGANISATION 06.73.98.46.60**

Président: Richard Salles, 1 allée Flandres Dunkerque 1940 - 31700 BLAGNAC  
Fédération Française de Cyclotourisme - Comité Régional d'Occitanie - Comité Départemental de La Haute Garonne  
e-mail : richard.salles@orange.fr



## BLAGNAC CYCLOTOURISME

### Règlement du Rallye



#### Article 1:

Placée sous l'égide de la FFCT, cette randonnée est ouverte à tous les cyclotouristes affiliés ou non à une fédération. Une autorisation parentale sera exigée pour les participants de moins de 18 ans, non affiliés à un club de cyclotourisme et non accompagnés.

#### Article 2:

L'inscription et le ravitaillement sont gratuits pour les licenciés FFCT et les jeunes de moins de 18 ans sur présentation de la licence en cours de validité. Pour les adhérents à une autre fédération et les non affiliés, la participation aux frais d'organisation est fixée à 2€.

#### Article 3:

Chaque participant recevra une fiche d'inscription nominative comportant le règlement de la randonnée, l'itinéraire avec carte de route qu'il devra présenter aux différents contrôles.

#### Article 4:

Chaque participant se considérera comme étant en excursion personnelle. Les participants ne bénéficient en aucun cas d'une priorité de passage.

Chaque participant se doit :

- d'appliquer les dispositions du Code de la route et celles prises par les autorités locales compétentes,
- de respecter les consignes verbales et écrites de l'organisateur,
- d'exécuter les injonctions des services de police ou de gendarmerie données dans l'intérêt de la sécurité et de la circulation routières.

La responsabilité personnelle du participant demeure pleine et entière au regard de ces dispositions, prescriptions, consignes et injonctions.

La plus grande prudence est recommandée dans la traversée des agglomérations et aux intersections.

**Le port du casque est vivement recommandé et obligatoire pour les mineurs.**

#### Article 5:

Pour faciliter le déroulement de la randonnée, les circuits (éventuellement à l'exception de la boucle du circuit sur la journée) seront fléchés.

#### Article 6:

Le départ et l'arrivée auront lieu à la salle des fêtes de Barricou à Beauzelle. L'ouverture de l'inscription est fixée à 7h30 et la fermeture à 10h00. A 12H, il sera procédé à la remise des récompenses suivie d'un vin d'honneur servi à tous les participants. L'accueil pour le retour sera assuré jusqu'à 16h00.

#### Article 7:

Le fait de participer à la randonnée entraîne l'entière acceptation du présent règlement et engage la responsabilité du participant qui se reconnaît physiquement apte à l'entreprendre.

**Les organisateurs vous invitent à une balade qui exclut tout esprit de compétition. L'objectif premier est la convivialité et la découverte de la nature qui mérite votre respect. Vous vous abstenrez donc de souiller la nature avec des débris ou emballages qui, en l'absence de poubelles, trouveront provisoirement place dans vos poches.**